



Du six février an mil huit cent quarante-trois, à quatre heures du soir.

Du quinze février an mil huit cent quarante-trois, à six heures du soir.

ACTE DE MARIAGE de Sébastien Pierre Louis Vidal, âgé de vingt huit ans, né à la Garde, du mois de Janvier, département de la Garde, le sept, profession de menuisier, domicile à la Garde, département de la Garde, fils majeur de Jean Pierre Vidal, profession de Maître menuisier, domicilié à la Garde, département de la Garde, et de Pauline Guier, en présent et consentant d'une part. Et de Anne Bonne Broguier, sans profession, âgée de vingt trois ans, née à la Garde, département de la Garde, le six, du mois de septembre, mil huit cent vingt, domiciliée à la Garde, département de la Garde, fille majeure de Laurent Broguier, profession de propriétaire, domicilié à la Garde, département de la Garde, et de Marie Carre, en présent et consentant d'autre part.

ACTE DE MARIAGE de Albert Laurent Eugène, âgé de vingt trois ans, né à Gournay, département de la Garde, le sept, du mois d'août, mil huit cent vingt, profession de cultivateur, domicilié à la Garde, département de la Garde, fils majeur de Joseph Eugène, profession de cultivateur, domicilié à la Garde, département de la Garde, et de Magdaline Pelissier, en présent et consentant d'une part. Et de Constance Rose Paul, sans profession, âgée de six ans, née à la Garde, département de la Garde, le six, du mois de mars, mil huit cent vingt, domiciliée à la Garde, département de la Garde, fille majeure de Joseph Christophel Paul, profession de cultivateur, domicilié à la Garde, département de la Garde, et de Marie Laureste Alexandre Kappel, en présent et consentant d'autre part.

Les actes préliminaires sont 1° Sa publication de mariage faite sans opposition par nous maire officier de l'état civil de cette commune, les dimanches vingt et vingt neuf Janvier dernier.

Les actes préliminaires sont: 1° Sa publication de mariage faite sans opposition par nous maire officier de l'état civil de cette commune, les dimanches vingt cinq décembre mil huit cent quarante deux, et premier Janvier dernier. 2° Extraits dudit acte de mariage de l'acte époux Alexandre Kappel et de Marie Laureste Alexandre Kappel.

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1er du Code civil, sur le Mariage, concernant les droits et les devoirs respectifs des époux.

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1er du Code civil, sur le Mariage, concernant les droits et les devoirs respectifs des époux.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Anne Bonne Broguier, et l'autre Sébastien Pierre Louis Vidal,

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Constance Rose Paul, et l'autre Albert Laurent Eugène.

En présence de Jean Simon Wittelshorn, domicilié à la Garde, département de la Garde, âgé de soixante ans, profession d'ouvrier, administrateur non présent au dit acte époux. De Jean Baptiste Siller, domicilié à la Garde, département de la Garde, âgé de soixante six ans, profession de menuisier. Et de Joseph Dominique Mouchon, domicilié à la Garde, département de la Garde, âgé de quarante deux ans, profession de propriétaire non présent au dit acte époux. Et de Charles Dorval, domicilié à la Garde, département de la Garde, âgé de vingt huit ans, profession de propriétaire non présent au dit acte époux.

En présence de Jean Joseph Honoré Broguier, domicilié à la Garde, département de la Garde, âgé de soixante sept ans, profession de propriétaire. De Laurent Eugène Mouchon, domicilié à la Garde, département de la Garde, âgé de trente six ans, profession de menuisier. De Joseph Charles Latty, domicilié à la Garde, département de la Garde, âgé de cinquante ans, profession de marchand de vin. Et de Jean Pierre François Augustin Latty, domicilié à la Garde, département de la Garde, âgé de soixante huit ans, profession de propriétaire.

Après quoi, moi Laurent Broguier, Officier public de la commune de la Garde, faisant fonctions d'Officier public de l'Etat-civil, ai prononcé, au nom de la loi, que ledites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, par l'époux et l'épouse de près de l'acte époux et par les quatre témoins seulement, les autres comparant après le signal au préalable tenu.

Après quoi, moi Laurent Broguier, Officier public de la commune de la Garde, faisant fonctions d'Officier public de l'Etat-civil, ai prononcé, au nom de la loi, que ledites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, par les quatre témoins seulement, les autres comparant après le signal au préalable tenu.

Vidal Broguier Vidal Wittelshorn Siller Mouchon Dorval Broguier

Broguier Mouchon Latty

N° 3 Vidal & Broguier